

# De Tingi à Tandja : le mystère d'une capitale déchue Ahmed Siraj

#### Citer ce document / Cite this document :

Siraj Ahmed. De Tingi à Tandja : le mystère d'une capitale déchue. In: Antiquités africaines, 30,1994. pp. 281-302;

doi: https://doi.org/10.3406/antaf.1994.1232

https://www.persee.fr/doc/antaf\_0066-4871\_1994\_num\_30\_1\_1232

Fichier pdf généré le 20/04/2018



#### Résumé

Tingi est l'une des villes romaines les plus mystérieuses du détroit de Gibraltar. Il est certain que le rôle qu'elle avait joué durant la période romaine est très important. Cependant nos connaissances sur la ville et sur son statut politique restent très lacunaires à cause de l'absence de documents textuels et archéologiques. Depuis quelques années, nous avons commencé une enquête sur l'apport des textes arabes du Moyen-Âge et des descriptions des voyageurs européens à la connaissance de la période antique au Maroc. Dans le cas de Tingi, ces documents ont permis de relever les traces matérielles d'une importante occupation romaine. Plus importants encore sont les renseignements fournis par certains auteurs arabes à propos du statut de Tanger dans l'Antiquité. Ces témoignages confirment les résultats des enquêtes épigraphiques et archéologiques des dernières années.

#### **Abstract**

*Tinji* is one of the most mysterious Roman towns of the Strait of Gibraltar. It undoubtedly played a very important part during the Roman period. And yet our knowledge of the town and of its political status is still very incomplete because of the lack of textual and archaeological documents. For some years now we have been investigating the contribution made by medieval Arabic texts and descriptions of European travellers to ours understanding of Morocco's remote past. In the case of *Tingi*, these documents have made it possible to trace the material evidence of a large Roman settlement. Even more significant is the information given by some Arab authors concerning the status of Tangiers in the ancient times. These testimonies confirm the results of the epigraphic and archeological investigations of the last few years.







# Persée (BY:)

# DE TINGI À TANDJA\*: le mystère d'une capitale déchue.

#### par

## Ahmed SIRAJ\*\*

#### Résumé

Tingi est l'une des villes romaines les plus mystérieuses du détroit de Gibraltar. Il est certain que le rôle qu'elle avait joué durant la période romaine est très important. Cependant nos connaissances sur la ville et sur son statut politique restent très lacunaires à cause de l'absence de documents textuels et archéologiques. Depuis quelques années, nous avons commencé une enquête sur l'apport des textes arabes du Moyen-Âge et des descriptions des voyageurs européens à la connaissance de la période antique au Maroc. Dans le cas de Tingi, ces documents ont permis de relever les traces matérielles d'une importante occupation romaine. Plus importants encore sont les renseignements fournis par certains auteurs arabes à propos du statut de Tanger dans l'Antiquité. Ces témoignages confirment les résultats des enquêtes épigraphiques et archéologiques des dernières années.

#### Abstract

Tinji is one of the most mysterious Roman towns of the Strait of Gibraltar. It undoubtedly played a very important part during the Roman period. And yet our knowledge of the town and of its political status is still very incomplete because of the lack of textual and archaeological documents. For some years now we have been investigating the contribution made by medieval Arabic texts and descriptions of European travellers to ours understanding of Morocco's remote past. In the case of Tingi, these documents have made it possible to trace the material evidence of a large Roman settlement. Even more significant is the information given by some Arab authors concerning the status of Tangiers in the ancient times. These testimonies confirm the results of the epigraphic and archeological investigations of the last few years.

Depuis quelques années, les nouvelles contributions portant sur l'interprétation des textes littéraires et épigraphiques, et surtout les rapports inédits des fouilles archéologiques ont permis d'éclairer certains aspects de l'histoire de la province romaine de la Maurétanie Tingitane. Cependant, les questions qui se posent pour cette histoire restent nombreuses ; et dans plusieurs cas, les sources de l'histoire de l'Antiquité se révèlent incapables de fournir les réponses nécessaires. Seule l'adoption d'une méthode de travail qui met en valeur

<sup>\*</sup> Le système de transcription adopté est celui de l'Encyclopédie de l'Islam avec quelques modifications imposées par les exigences de l'informatique. La saisie informatique des termes arabes a été effectuée par M. T. Monastiri (IREMAM, C.N.R.S., Aix-en-Provence), que nous remercions vivement.

 $<sup>= &#</sup>x27;; - b; = t; = t; = \frac{dh}{dh}; = \frac{dh}{dh}; = \frac{dh}{dh}; = \frac{dh}{dh}; = r; = z;$  $\frac{sh}{s}$ ;  $\frac{sh$ y = ي ; w = و ; n = هـ ; n = ن

Voyelles longues :  $\angle = \hat{a}$ ;  $\Rightarrow = \hat{u}$ ;  $\Rightarrow = \hat{a}$ . Diphtongues:  $\Rightarrow = aw$ ;  $\Rightarrow = aw$ 

<sup>\*\*</sup> Université de Toulouse Le Mirail, 5 allées Antonio Machado 31058 Toulouse Cedex (UFR d'histoire de l'art et archéologie).

l'exploitation de toutes les pistes de recherche susceptibles de conduire à de nouveaux indices, complétant ceux des sources littéraires, permettra de réaliser des progrès dans la connaissance de la province tingitane. L'une de ces pistes est le recours aux sources arabes du Moyen-Âge. Cela ne signifie pas qu'il faut classer les écrits arabes médiévaux dans le répertoire des sources de l'histoire de l'Antiquité. Le contexte politique, social, culturel et moral, au sein duquel naquit la littérature arabo-musulmane, empêchait les écrivains arabes d'élaborer une véritable histoire régionale préislamique. Bien que les grandes œuvres de l'histoire universelle musulmane aient réservé une place aux récits relatifs aux grandes nations du monde <sup>1</sup>, ces récits, très succincts, ne représentent pas une véritable tendance à la connaissance de l'Antiquité. Il n'était pas question chez les historiens arabes de faire le bilan d'une « histoire ancienne », mais plutôt de préparer un terrain où une nation et une civilisation nouvelles viennent occuper une place prépondérante. Un tel comportement à l'égard de l'Histoire a donné naissance à une *image* qui, ne pouvant servir de source, devient *objet* de l'histoire.

Ce caractère illusoire de l'historiographie arabe relative à l'Antiquité ne doit pourtant pas cacher l'importance des écrits géographiques. Les rapports des géographes représentent de véritables contributions à l'étude de la géographie historique notamment pour la région qui nous concerne dans le présent article. Grâce aux descriptions des géographes arabes originaires de l'Occident musulman (le Maghreb et l'Espagne musulmane), nous disposons d'un précieux recueil des sites médiévaux dont certains sont des sites antiques. Ces descriptions sont importantes notamment pour des villes comme Alexandrie en Egypte <sup>2</sup>, Carthage en Tunisie <sup>3</sup> ou Tanger au Maroc.

Les textes relatifs à cette dernière ville nous ont paru dignes d'intérêt. Non pas seulement à cause de leur contribution à l'étude des monuments et des ruines d'une cité presque légendaire, mais aussi grâce aux informations qu'ils livrent sur son statut juridique et politique, problème qui n'a pas cessé de partager les chercheurs. Il s'agit de l'histoire d'une capitale.

#### A. Tanger : la légende de fondation

Parmi toutes les villes antiques du Maghreb, connues en tant que telles par les auteurs arabes du Moyen-Âge, <u>Tandja</u> (Tanger) représente, en quelque sorte, le « symbole » de la période préislamique, la <u>Djâhiliyya</u> selon la classification classique du temps chez les Musulmans. C'est la ville qui passe pour être la plus ancienne du Maghreb <sup>4</sup> et parfois même la plus ancienne du monde après la Mecque <sup>5</sup>. La comparaison

Voir par exemple MAS°ÛDÎ (al-), al-Tanbîh wa-l-ishrâf, éd. DE GOEJE (M. J.), Lugduni Batavorum, E. J. Brill, 1894, (BGA, t. 8). Trad. CARRA DE VAUX (B.), Livre de l'Avertissement et de la révision, Paris, Imprimerie Nationale, 1896; id., Murûdj al-dhahab wa macâdin al-fidda, éd. PELLAT (Ch.), Les prairies d'or, Beyrouth, 1966-1979, 7 vol. (Publications de l'Université Libanaise, Section des Etudes Historiques, t. 11). Trad. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, revue et corrigée par PELLAT (Ch.), Les prairies d'or, Paris 1962-1989, 4 vol. (Société Asiatique, Collection d'ouvrages orientaux). IBN AL-ATHÎR, Al-Kâmil fî al-târîkh, éd. Torngerg (C. J.), Chronicon quod perfectissimum inscribitur, Lugduni Batavorum, 1851-1870, réédition de Dâr Sâdir, Beyrouth, 1965; IBN KHALDÛN, Kitâb al-¹ Ibar wa dîwân al-mubtada' wa-lkhabar fî ayyâm al-ʿArab wa-l-ʿAdjam wa-l-Barbar wa man câs arahum min dhawî al-sultân al-akbar, éd. Beyrouth, Dâr al-Kitâb al-Lubnânî, 1981, 13 vol.; traduction partielle par SLANE (M. G. de), Histoire des Berbères, Paris, P. Geuthner, 1925-1956, 4 vol.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir la description du phare d'Alexandrie et des pyramides.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Voir notamment la description d'ABÛ "UBAYD AL-BAKRÎ, *Kitâb al-Masâlik wa-l-mamâlik*, éd. et trad. SLANE (M. G. de), *Description de l'Afrique Septentrionale*, Paris, Maisonneuve, 1965, p. 42 sq.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> IBN AL-<u>DJ</u>AZZÂR cité par IBN <sup>c</sup>I<u>DH</u>ÂRÎ, *Al-Bayân al-mughrib fî akhbâr al-Maghrib*, éd. COLIN (S. G.) et LEVI-PROVENÇAL (E.), Leyde, 1948, 4. vol., I, p. 26.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> *Ibid*, p. 11. Cette tradition fut rapportée par Abû <u>Di</u>a<sup>c</sup>far A<u>h</u>mad b. Ibrâhîm al-Muta<u>t</u>abbib (le médecin), connu sous le le nom d'Ibn al-<u>Di</u>azzâr (mort vers 400 H/ 1009 J.-C). Historien maghrébin qui a écrit un livre sur la conquête de l'Ifr<u>îk</u>iyya *Maghâzî Ifr*<u>îk</u>iyya dans lequel il rapporte des traditions relatives aux origines des villes (Voir par exemple son passage sur Carthage dans Al-BAKRÎ, p. 42 (90) et *Kitâb al-istibsâr*, p. 124). L'ouvrage est malheureusement perdu. On peut supposer cependant que l'auteur tenait ses informations des traditions orales qui ont survécu au Maghreb aux IX-X<sup>c</sup> siècles. Mais il semble que la tradition relative à l'origine de Tanger est rapportée dans un autre ouvrage qu'il a composé sur les Merveilles des pays.

avec la Mecque n'est pas fortuite. C'est un symbole de l'Islam, c'est vrai, mais aussi un symbole historique de la civilisation, ou plus précisement, et en utilisant le terme d'Ibn Khaldûn, d'al-cUmrân الغثران, puisque c'est à la Mekke que se trouve le premier Bayt al-Harâm, la Kacba, qui fut le premier lieu sacré construit par Abraham. Quelle que soit l'interprétation qu'on en donne, le choix de la Mekke, comme sujet de comparaison, est à notre avis significatif. Il révèle, certes, l'ignorance de ses origines par les auteurs, mais il prouve en même temps que les traditions populaires étaient conscientes de la haute antiquité de la cité.

Ibn al-Djazzâr attribue la fondation de la ville de Tanger à un personnage dont le texte d'Ibn cIdhârî ne garde pas le nom 6. Il n'est pas facile de compléter la lacune. Al-Zuhrî 7 utilisant aussi le texte d'Ibn al-Djazzâr n'ajoute rien à celui d'Ibn cIdhârî. Il est possible que cet auteur fasse partie des historiens à qui Jean-Léon l'Africain attribue « l'opinion erronnée » selon laquelle la ville aurait été fondée par Shaddâd b. cAd 9. La lacune pourrait ainsi être complétée par le mot al-cAdiyyîn قُومُ عَاد العدين ou عَدُمُ عَاد العدين cAdites. Ibn al-Djazzâr est d'ailleurs le seul auteur du haut Moyen-Âge qui signale la présence des cAdites en Afrique du Nord, le passage relatif à la fondation de Carthage en fait preuve.

Quoi qu'il en soit, et à en croire Jean-Léon l'Africain, une partie des historiens arabes évoque les c'Adites. Cette légende s'inspire tout d'abord du Coran, et de ses leçons relatives aux Kasas al'Anbiya' (les histoires des Prophètes). Ad est donc une tribu ancienne dont le maître fut Shaddâd b. Ad 10. On a tendance à considérer le c'adi comme un géant 11. Ceci nous rappelle l'ancienne légende grecque, souvent citée dans les traditions relatives à la ville, et qui attribue sa fondation à Antée 12. L'origine de cette tradition légendaire d'Ibn al-Diazzâr nous échappe complètement. On ne sait pas en fait si elle se classe dans la liste des légendes orientales ou occidentales. Il est probable qu'elle fut diffusée dans les premières années de la période arabe. Il ne faut pas, à notre avis, dissocier cette tradition de celle qui attribue la fondation de Carthage, grande capitale de l'Afrique antique, aux Adiyyîn, et peut-être aussi de celle, qu'on retrouve chez al-Zuhrî, à propos de la ville de Nakûr, qui dit-il, fut fondée par les Géants (العَمَالِينَ ) 13. En fait, toutes ces traditions ont été élaborées à partir du moment où certains Musulmans ont commencé à chercher dans les pays conquis les traces des « histoires des prophètes » relatées par le Coran.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Ibn <sup>c</sup>Idhârî cite le passage d'Ibn al-<u>Di</u>azzâr. Mais il y a une lacune (un blanc) à la place où le nom du fondateur devait figurer (cf IBN <sup>c</sup>IDHÂRÎ, p. 11).

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Al-ZUHRÎ, Kitâb al-<u>Dju</u> râfiyâ. Mappemonde du calife al-Ma'mûn reproduite par Fazârî (III //IX s.) rééditée et commentée par Zuhri (VI //XII s.), éd. et trad. HADI SADOK (M.), dans B. E. O., t. 21, 1968, 295, p. 194.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Description de l'Afrique, I, p. 263.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> L'histoire de 'Ad est relatée à l'occasion de l'évocation du Prophète Hûd. 'Ad est une tribu de l'Antiquité qui vivait après l'époque de Noé. Dieu a envoyé un prophète Hûd qui fut, comme la plupart des envoyés maltraité. Le châtiment de Dieu fut sévère; la tribu fut balayée par un vent violent. Seuls Hûd et ses compagnons ont échappé à cette tempête (Coran, VII, 65. 65 sqq., XL 58; XLI, 16; LIV, 19; LXIX, 6). Voir aussi Encyclopédie de l'Islam 2, I, p. 174, art. "Ad". Voir aussi sur l'histoire de ce peuple VAN DEN BRANDEN (Alb.), Histoire de Thamoud, 2° éd., Beyrouth, 1966, (Publ. de l'Université Libanaise, Section des Études Historiques).

Présenté comme étant un personnage puissant ; d'après la légende, il construisit près d'Aden, à l'image du Paradis, la ville d'*Iram* citée dans le Coran (cf YÂKÛT, I, p. 212-216 ; AL-MAS°ÛDÎ, II, 24, III, sq ; IV, 87 sq. ; AL-TABARÎ, I, 214, 220, 231, 748 ; voir aussi l'article de MONTGOMERRY WATT (W.), art. "Iram dat al-'Imad", dans *E.I.*2, III, p. 1303.

<sup>11</sup> Cf Al-Asfahânî, al-Aghânî, Bûlâk, 1345, II, 182.; Ibn Kutayba, Shi<sup>c</sup>r, 217.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Pomponius Mela, I, 5.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Op. cit.

Pouvons-nous relier ces légendes à celle qui nous est parvenue des auteurs anciens ? <sup>14</sup> Il est en fait difficile de parler d'une survivance des légendes antiques dans les légendes arabes. Un trait commun peut être relevé ; l'une et l'autre des deux légendes parle d'un géant (Antée ou <u>Sh</u>addâd b. <sup>c</sup>Ad). Cependant, il serait imprudent de voir dans ce point commun le reflet d'une même légende malgré les différences de forme.

#### B. Tandja la province et Tandja la ville

Cette prise de conscience de l'ancienneté de la ville est perceptible dans les sources arabes à partir du X<sup>e</sup> siècle. Les auteurs qui ont écrit avant Ibn <u>Hawkal</u> <sup>15</sup>, tous des orientaux qui n'ont pas visité la région, parlent souvent de Tanger en tant que région ou province bien définie géographiquement.

Le plus ancien auteur de la conquête arabe, Ibn cAbd al-Hakam, ne précise pas en citant Tanger qu'il s'agit d'une ville 16. On peut, au contraire, déduire du contexte dans lequel il utilise le nom, que ce dernier s'applique aussi bien à une région qu'à une cité. Ibn Khurdâdhbah mentionne deux fois le nom « Tandja ». D'abord comme ville appartenant aux Idrissides, ensuite comme l'une des trois grandes divisions administratives du Maghreb al-Aksâ (Tandja, al-Sûs al-Adnâ et al-Sûs al-Aksâ) 17. Curieusement, al-Yackûbî ignore la ville et la région de Tanger; il n'en fait pas mention dans sa description 18. Mais l'écho de cette conception élargie du toponyme se retrouve d'abord chez al-Istakhrî, qui définit Tanger en tant qu'une grande province dont la capitale est Fès 19, ensuite chez al-Mukaddasî qui la considère comme une région renfermant de nombreuses villes 20. Nous retrouvons la même conception chez quelques astronomes du Xc siècle, notamment al-Khawârizmî et Suhrâb qui décrivaient le monde à partir de la Géographie de Ptolémée 21.

Cette conception géographique du terme n'est évidemment qu'une survivance d'une terminologie antique, voire même une adoption par les Arabes d'un découpage administratif romain. Car, le nom <u>Tandja</u> au sens strict ne dépasse guère les limites de l'ancienne province de la Maurétanie Tingitane (fig. 1). Ibn <u>Kh</u>urdâ<u>dh</u>bah, qui

<sup>14</sup> Pomponius Mela, I, 5, dit: Tinge, ville très ancienne, fondée, à ce que l'on dit, par Antée. Il reste une preuve de ce fait, c'est un bouclier rond en cuir d'éléphant, énorme, et dont personne de nos jours ne pourrait se servir à cause de sa grandeur. Les habitants du pays sont sûrs qu'Antée l'a porté et ils l'ont en grande vénération. III, 10: on dit qu'Antée y a régné [il s'agit du Nord du Maroc] et précisément, comme preuve de cette légende, on montre une colline de faible hauteur qui ressemble à un homme couché et qui est, disent les habitants, son tombeau; Strabon et Pline font allusion à la même légende. Le premier rapporte De nos jours, on trouve Tingi, fondée par Antée (Pline, V, 1, 2). Strabon écrit Gabinius non plus, l'historien romain, n'évite pas le merveilleux quand il parle de la Maurousie. Témoin ce tombeau d'Antée qu'il mentionne dans la région de Lynx et ce squelette de soixante coudées que Sertorius aurait mis à nu pour l'enterrer de nouveau (Strabon, XVII, 3, 8).

<sup>15</sup> Nous citons Ibn <u>Hawkal</u> parce qu'il est le seul auteur du X<sup>e</sup> siècle dont l'ouvrage nous soit parvenu entièrement, et qui reconnaisse l'ancienneté de la ville de Tanger.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> IBN <sup>c</sup>ABD AL-HAKAM, Kitâb Futûh Misr wa-l-Maghrib, éd. GATEAU (A.), Conquête de l'Afrique du Nord et de l'Espagne, Alger, 2<sup>e</sup> éd., 1947 (Bibl. Arabe-Français, II), p. 71.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> IBN <u>KH</u>URDÂ<u>DH</u>BAH, *Al-Masâlik wa-l-mamâlik*, éd. DE GOEJE (M. J.), *Liber Viarum et regnorum*, Lugduni Batavorum, E. J. Brill, 1889 (BGA, t. 6), p. 88-89.; cf aussi IBN AL-FA<u>K</u>ÎH, *Al-Buldân*, éd. DE GOEJE (M. J.), Compendium, Lugduni Batavorum, 1885 (B.G.A., t. 5), p. 83-4.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> YA<sup>c</sup> K ÛBÎ (al-), *Al-Buldân*, éd. DE GOEJE (M. J.), Lugduni Batavorum, 1892 (*B.G.A. VII*), p. 356 sq. ; trad. WIET (G.), *Les Pays*, Le Caire, I.F.A.O, 1937, p. 221-4.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> ISTAKHRÎ (al-), *Kitâb al-masâlik wa-l-mamâlik*, éd. DE GOEJE (M. J.), *Viae regnorum*, Lugduni Batavorum, 1927, (B.G.A., t. l), p. 39.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> MUKADDASÎ (al-), Ahsan al-Takâsîm fî Ma<sup>c</sup>rifat al-Akâlîm, éd. DE GOEJE (M. J.), Descriptio imperii moslemici, Lugduni Batavorum, 1906 (B.G.A., t. 3), p. 230-231; trad. PELLAT (Ch.), Description de l'Occident musulman au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> s. par al-Muqaddasi, Alger, 1950 (Bibliothèque Arabe-Français, t. 9).

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Cf AL-KHAWÂRIZMÎ, <u>Sûrat al-Ard</u>, éd. MZIK (H.), <u>Das Kitâb Sûrat al-Ard des Abû Ga<sup>c</sup>far Muhammad Ibn Mûsâ al-Huwârizmî</u>, Leipzig, 1926, p. 15 où il signale <u>Tandia</u> parmi les villes du 4° climat et p. 102 où il est question d'un pays nommé <u>Tandia</u>; même remarque pour SUHRÂB, <u>Kitâb <sup>c</sup>Adjâ</u>'b al-akâlîm al-Sab<sup>c</sup>, éd. MZIK (H.), Leipzig, 1930, p. 23 et 46.

représentait l'école de géographie administrative et politique <sup>22</sup>, précise bien les grandes divisions du Maghreb extrême qui sont en réalité des divisions administratives déjà dépassées à l'époque (fig. 2). Le Maghreb al-Aksâ vivait au IX<sup>e</sup> siècle une autre réalité politique à laquelle correspondait une autre carte imposée par les luttes continues entre les petits Etats politico-religieux. La tentative d'unification des Idrissides, quoiqu'elle se fut fondée sur une sorte de décentralisation du pouvoir au sein d'une société à peine islamisée, et faiblement arabisée, a entraîné la chute de la traditionnelle géographie administrative du territoire. Une autre réalité apparait : la naissance d'un Etat beaucoup plus vaste et s'appuyant beaucoup plus sur le sud, l'ex-terra incognita de la période romaine. C'est dire que la Tingitane, ou le pays de Tandja, n'est en fait qu'un souvenir ; un souvenir pourtant si fort qu'il continue à impressionner les auteurs qui écrivaient après le X<sup>e</sup> siècle.

Ibn <u>Hawkal</u>, qui a, rappelons-le, visité le Maroc <sup>23</sup>, et qui, apparemment, s'est rendu compte de la réalité géographique du pays, décrit la ville de Tanger, mais cite aussi la province de Tanger en énumérant les villes qu'elle renferme <sup>24</sup>. La triple division administrative du Maroc est très nette dans sa représentation cartographique <sup>25</sup>. Sans considérer les anomalies de cette représentation, qui ne sont d'ailleurs pas trop fâcheuses ni incorrectes compte tenu des connaissances géographiques et surtout des moyens mis à la disposition des cartographes à l'époque, la carte d'Ibn <u>Hawkal</u> illustre la description d'Ibn <u>Kh</u>urdâdhbah en utilisant très incorrectement les fleuves, Sebou et Um Rabi<sup>c</sup>, comme moyen de repère, pour ne pas dire comme frontière entre les trois régions. Dans cet ensemble, le pays de Tanger (l'ancienne Maurétanie Tingitane) est bien délimité entre Ceuta/Tanger au Nord, et Sala au sud.

Avec al-Bakrî, la Tingitane devient un souvenir qui trouve ses origines aussi bien dans les traditions orales que dans les livres d'histoire. Al-Bakrî dit que la juridiction de cette ville s'étendait sur un territoire dont la longueur et la largeur étaient également d'un mois de marche <sup>26</sup>. Il s'agit bien entendu d'une exagération. Mais elle est significative puisqu'elle prouve selon nous qu'au XI<sup>c</sup> siècle, la promotion de Fès au rang de capitale, statut qu'elle avait déjà acquis depuis sa fondation sous le règne du second prince idrisside, n'a pas rejailli sur le passé de Tanger et l'histoire de sa province qui est restée vivante dans la mémoire populaire.

Il ressort donc de tout cela que la dénomination de Tanger s'appliquait au début de la période arabe au Maroc, à tout le territoire de la Tingitane tel qu'il fut défini par l'administration romaine, même si, en réalité, il ne désignait pas une unité politique bien précise au haut Moyen-Âge.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Il écrivait son livre pour les services de l'administration du calife avant tout. Voir sur ce géographe BROCKELMANN, Geschichte der arabischen Literatur, zweite den Supplementbänden angepasste Auflage, Leiden, 1937-42, vol. I, p. 225 sq et Suppl. I, p. 404; BLACHERE, Extraits des principaux géographes arabes, Paris, 1957, p. 17-21; KRATCHKOVSKY, Istoria Arabskoi Geografiches koi Literatury, trad. arabe de Salâh al-Dîn Hâshim Târîkh al-Adab al-ʿArabî, Beyrouth, 2º éd., 1987, p. 167-171; VAN ARENDONC (C.), Ibn Khurdâdhbah, dans Encyclopédie de l'Islam I, II, p. 422; HADJ SADOK (M.), Ibn Khurdâdhbah, dans Encyclopédie de l'Islam 2, III, p. 863; MIQUEL (A.), Géographie humaine du monde musulman, jusqu'au milieu du XI' siècle. Géographie et géographie humaine dans la littérature arabe (des origines à 1050). vol. I, Mouton-Paris-La Haye, 1967 (Civilisations et Sociétés, n° 7), p. XXI, et p. 87 sqq; HOPKINS (J.F.P.), Corpus of early arabic sources for West African history, Cambridge University Press, 1981, p. 16.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Voir sur ce géographe BROCKELMANN, op. cit., t. 1, p. 263 et suppl. 1, p. 408; VAN ARENDONC (C.), Ibn Hawkal, dans Encyclopédie de l'Islam I, II, p. 407; MIQUEL (A.), Ibn Hawkal, dans E. I. 2, III, p. 810-811; KRATCHKOVSKY (I.), p. 216 sq.; MIQUEL (A.), Géographie humaine du monde musulman, p. XXXIV, et p. 299 sq; HOPKINS (J.F.P.), Corpus of early arabic sources for West African history, p. 43; KURDIAN (H.), The date of the oriental geography of Ibn Haukal, Journal of the American Oriental Society, n.°54, 1934, p. 84-85.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> IBN <u>HAWKAL</u>, <u>Sûrat al-Ard</u>. éd. KRAMERS (J. H.), *Opus geographicum... Liber Imaginis Terrae*, Leiden, 1938-39 (BGA t. 2, 2° éd), t. 2, p. 81; trad. KRAMERS (J. H.) et WIET (G.), *Configuration de la terre*, Paris-Beyrouth, 1964, 2 vol. (Collection UNESCO d'Œuvres représentatives, série arabe), t. 2, p. 77.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Voir fig. 3.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> AL-BAKRÎ (Abû <sup>c</sup>Ubayd), Kitâb al-Masâlik wa-l-mamâlik, éd. et trad. SLANE (M. G. De), Description de l'Afrique Septentrionale, Paris, Maisonneuve, 1965, p. 108-109 (213 sq.). Cette distance est excessive. Un mois de marche est la période qu'il fallait à un voyageur pour se rendre à Cairouan en partant de Tanger.

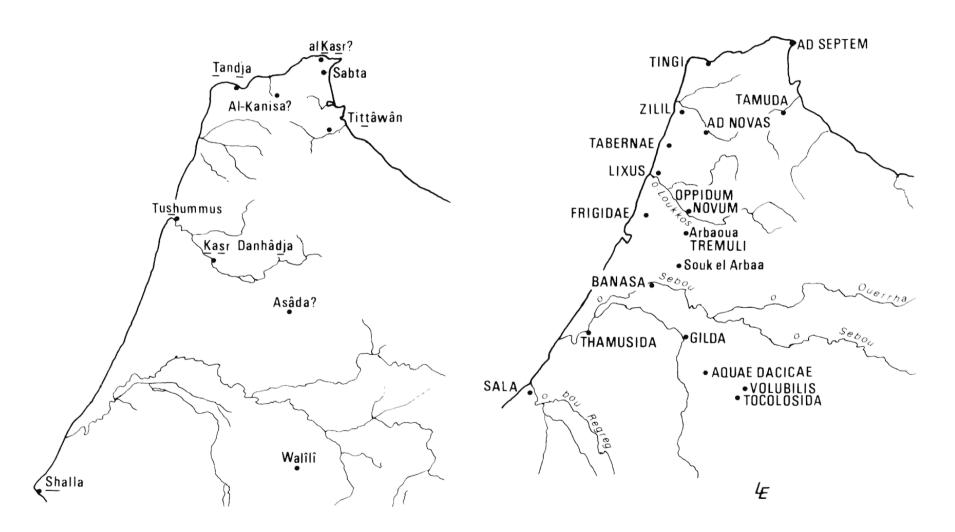


Fig. 1 — Les sites antiques de la province de Tandja d'après Al-Bakri (à gauche); le Maroc antique (à droite).

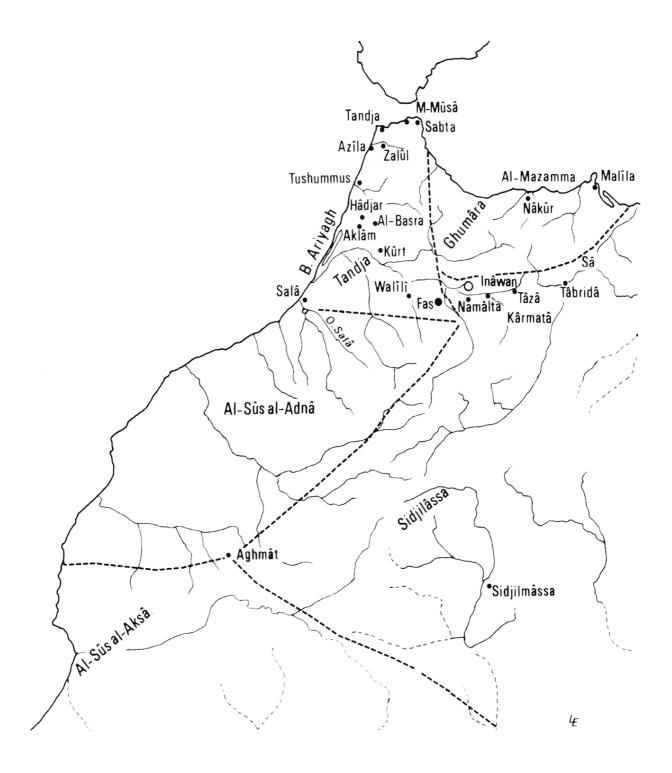


FIG. 2 — Les divisions administratives du Maroc au haut Moyen-Âge.

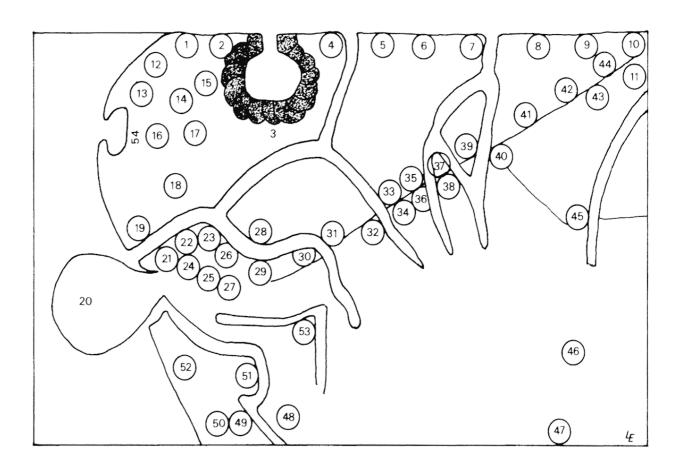


Fig. 3 — Le Maghreb, d'après Ibn <u>Hawkal</u>.

1: Azîlâ; 2: Tandja; 3: Marsâ Mûsâ; 4: Sabta; 5: Nakûr; 6: Malîla; 7: Ardjakûk; 8: Wâslan; 9: Wahrân; 10: Ténès; 11: al-Khadrâ; 12: Djarmâna; 13: Tâwârt; 14: al-Hadjar; 15: Zalûl; 16: al-Aklâm; 17: al-Basra; 18: Kurt; 19: Barbât; 20: Pays de Bourghwâta; 21: Madâla; 22: Malîla; 23: Djunha; 24: Banî Sadâl; 25: al-Habsh; 26: Dakha; 27: Banî Radjîk ; 28 : Fès ; 29 : Fès ; 30 : Namâlta ; 31 : Karânta ; 32 : Karmâta ; 33 : Mzâwrawâ ; 34 : Tâbridâ ; 35 : Sâ° ; 36 : Djrâwa ; 37 : Tarfâna ; 38 : Tinmal ; 39 : Afkân ; 40 : Afkân ; 41 : Yalal ; 42 : Shilf ; 43 : Ghazza ; 44 : Tâdjna ; 45 : Tahart ; 46 : Sâmah ; 47 : Ghân ; 48 : Aoudagust ; 49 : al-Sûs ; 50 : Tâmadalt ; 51 : Aghmāt ; 52 : Rībat Mâssa ; 53 : Sikjilmâssa ; 54 : Lac Righa

### C. Tandia capitale du Maroc antique

Parmi les souvenirs de la période antique conservés dans les écrits des auteurs musulmans du Moyen-Âge, nous avons un petit passage chez al-Bakrî qui fut repris par les sources postérieures. « Tanger, dit-il 27, était la capitale des rois du Maghreb...Un de ces derniers possédait une trentaine d'éléphants dans son armée ». Ibn <sup>c</sup>I<u>dh</u>ârî rapporte la même tradition avec une variante : « Tanger était la capitale des rois du Maghreb dont l'un parmi eux possédait une armée qui comptait, une fois rassemblée, quatre-vingt mille soldats » 28. Tandis que l'auteur anonyme du Kitâb al-Istibsâr se contente de signaler que la ville fut la capitale des rois maurétaniens <sup>29</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> AL-BAKRÎ, p. 109 (214).

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> IBN  $^{c}IDH$ ÂRÎ, Al-Bayân al-mughrib fî  $a\underline{kh}$ bâr al-Maghrib, éd. Colin (G. S.) et Levi-Provençal (E.), Leyde, 1948, I,

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Kitâb al-Istib<u>x</u>âr fî adjâ'ib al-am<u>x</u>âr, éd. <sup>c</sup> ABD al-<u>H</u>AMîD (S. Z.), 2<sup>e</sup> éd. Casablanca, 1985, p. 139.

Les trois textes sont d'une grande importance. Car au-delà de ce qu'ils nous apprennent, ils montrent bien la façon dont les auteurs arabes utilisaient leurs sources. À en comparer les rapports <sup>30</sup>, il s'avère qu'à l'origine les différents passages rapportent la même tradition. Toutefois, il semble, a priori, que les auteurs n'ont pas utilisé les mêmes sources ; d'où les variantes que nous remarquons chez les trois auteurs. Evidemment, compte tenu de la chronologie, c'est al-Bakrî qui doit être le plus proche de la source originale. Ibn 'ldhârî et l'auteur anonyme sont censés avoir recopié soit al-Bakrî, soit une autre source qui rapporte une version différente de la même tradition.

Heureusement, dans la version qu'il rapporte, Ibn cIdharî ne signale pas seulement sa source, qui est les *Masâlik* d'al-Bakrî, mais en plus, il nous donne la certitude que le passage d'al-Bakrî ne provient pas des *Masâlik* d'al-Warrâk 31. Donc, nous pouvons dire que la première parution de cette tradition semble dater de la même période que celle de la rédaction des *Masâlik* d'al-Bakrî, ou un peu avant. Mais, on remarque qu'entre la tradition d'al-Bakrî et celle d'Ibn cIdharî il y a une différence. Alors que le premier parle d'une trentaine d'éléphants en possession d'un des rois de la Maurétanie dont la capitale était Tanger, le second parle d'un effectif de quatre-vingt mille soldats composant l'armée de ce dernier. Comment expliquer cette anomalie?

En fait deux hypothèses peuvent être formulées : soit que la version des Masâlik d'al-Bakrî dont disposait Ibn 'Idhârî n'est pas la même que celle dont nous disposons actuellement ; soit qu'Ibn 'Idhârî ait mal recopié le passage des Masâlik. Dans l'un ou l'autre des deux cas, le problème réside, à notre avis, dans la façon dont Ibn 'Idhârî, l'un de ses copistes, ou plus probablement encore l'un des copistes d'al-Bakrî ont recopié le passage de ce dernier. D'autant que la confusion entre عَلَا الله وَ الله وَ الله عَلَمُ الله وَ الله وَالله وَ

L'auteur du Kitâb al-istibsâr a éliminé l'information qu'il avait certainement recopiée d'al-Bakrî. Pour quelle raison ? Nous n'en savons rien. Toutefois, et comme nous allons le voir par la suite, l'auteur anonyme

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Voir tableau ci-dessous. Nous pouvons rajouter à ces textes ceux d'IBN °ABD AL-MUN°IM AL-HIMYARÎ, *Kitâb al-Rawd al-mi* târ fî khabar al-aktâr, éd. Ihsân Abbâs, Beyrouth, Maktabat Lubnân, 1975, p. 395-6 et de YÂKÛT AL-HAMAWÎ, *Mu* djam al-Buldân, éd. Khenizi (M. al-), Le Caire, 1906-1907, IV, p.-43) qui recopiaient les premiers.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Après avoir attribué le passage en question à al-Bakrî, il cite tout de suite après un passage d'al-Warrâk relatif à la population qui occupe la région de Tanger (IBN 'IDHÂRÎ, I, p. 26). Nous savons en fait qu'al-Bakrî qui écrivait à partir de ses lectures et de ses enquêtes orales auprès des voyageurs et des commerçants maghrébins qui visitaient l'Espagne musulmane a largement mis à contribution les masâlik d'al-Warrâk (sur al-Bakrî voir KRATCHKOVSKY, p. 295 sqq.; BOLUFER (A.), La geografia de la peninsula iberica en los escritores arabes, Grenade, 1921, p. 45-46; BLACHERE (R.), Extraits des principaux géographes arabes, p. 183; LEVI-PROVENCAL (E.), La Péninsule ibérique au Moyen-Âge, Leiden, 1938, p. XXI-XXIV; Id., AL-BAKRÎ (Abû "Ubayd), dans Encyclopédie de l'Islam, 2, I, p. 159-161; BROCKELMANN, G.A.L., I, p. 476 et Suppl. I, p. 875-876; REINAUD, Géographie d'Aboulféda, I. Introduction générale à la géographie des Orientaux, Paris, Impr. Royale, 1848, p. CIII; IDRIS (H. R.), La Berbérie orientale sous les Zirides, I, Paris, 1959, p. XXIV; DOZY (R.), Recherches sur l'histoire politique et la littérature de l'Espagne pendant le moyen-âge, I, Leyde, 1849, p. 282, 295-298; HOPKINS (J.F.P.), Corpus, p. 62; sur al-Warrâk voir KRATCHKOVSKY, p. 185; PONS-BOIGUES, Ensayo bio-bibliografico sobre los historiadores y geografos arabigo-espagnoles, Madrid, 1898, p. 80, n. 1; BROCKELMANN, G.A.L., Suppl. I,p. 233; et surtout BRUNSCHVIG (R.), Un aspect de la littérature historico-géographique de l'Islam, dans Mélanges Gaudefroy - Demonbynes, le Caire (I.F.A.O.), 1935-1945, p. 147-158; LEVI-PROVENCAL (É.), Abu 'Ubayd Al-Bakrî, art. cit., p. 161; MIQUEL (A.), Géographie humaine du monde musulman, I, p. XXXI-XXXII et p. 259 sqq; SIRAJ (A.), L'Afrique du Nord antique d'après les sources arabes du Moyen-Âge, I, p. 50 et 228 sq.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> IBN <sup>c</sup>I<u>DH</u>ÂRÎ, I, p. 10.

<sup>33</sup> IBN AL-KARDABBÛS, *al-Iktifâ' fî akhbâr al-khulafâ'*, extrait relatif à l'histoire de la conquête de l'Espagne édité par A. M. al-cAbbâdî, *Historia del Andalus, I. E. I. M.*, 1971, p. 47.

intervient à plusieurs reprises dans les passages qu'il recopiait de ses sources, pour corriger ou modifier certaines informations. Il n'était donc pas un simple compilateur, mais aussi un commentateur. Il n'est pas impossible qu'il ait considéré l'information rapportée par al-Bakrî comme inexacte. Mais ce n'est là qu'une hypothèse.

Quelle était la source d'al-Bakrî?

Il s'agit certainement d'une source latine. Il est probable que cette source est l'*Histoire Naturelle* de Pline l'Ancien. Dans un passage qu'il attribue au roi Juba, Pline rapporte :

« Juba raconte encore qu'un éléphant reconnut dans sa vieillesse, après de nombreuses années, un homme qui, dans sa jeunesse, avait été son cornac. Il leur attribue également un certain instinct de justice : le roi Bocchus ayant fait attacher à des poteaux trente éléphants contre lesquels il avait résolu de sévir, et les ayant exposés à trente autres des leurs, on eut beau charger ceux-ci pour les exciter, on ne put les résoudre à se mettre au service de la cruauté d'autrui» <sup>34</sup>.

Il y a de fortes chances que la citation du chiffre trente que nous retrouvons chez al-Bakrî provienne de ce passage de Pline l'Ancien. Ce passage est important dans la mesure où il nous permet de supposer que parmi les sources latines qui circulaient en Espagne vers le XI<sup>e</sup> siècle, il y avait l'*Histoire Naturelle* de Pline. Il n'est pas impossible en fait que ce livre soit parmi les nombreuses sources gréco-latines qui furent traduites en arabe. Mais, pour le moment aucun indice ne peut être évoqué en faveur de cette hypothèse. Ce passage reste, à notre avis, une piste pour la recherche des sources latines d'al-Bakrî.

Pour ces géographes arabes, Tanger est l'équivalent de Carthage à l'autre extrémité du Maghreb à l'époque romaine. Ceci explique la phrase d'al-Bakrî « Tanger est la capitale des rois du Maghreb ». Le toponyme al-Maghrib désignait parfois tout le territoire de l'ex-Afrique romaine. Mais peut-être aussi fait-il allusion à une période où Tingi avait un poids politique important parmi les royaumes berbères.

A quel point le renseignement d'al-Bakrî ou la tradition recueillie par cet auteur peut-elle être considérée comme un indice d'une ancienne fonction politique assurée par Tanger <sup>35</sup> ? Autrement dit, quelle est la part de la vérité dans la tradition ? Par le rapport d'al-Bakrî, nous apprenons tout d'abord que la mémoire populaire avait gardé un souvenir de la période où Tanger fut une capitale pour les rois berbères <sup>36</sup>. La tradition d'al-Bakrî prouve, d'autre part, que l'historiographie arabe, exception faite d'un passage confus du même auteur <sup>37</sup> sur lequel nous reviendrons, ignorait Volubilis et son éventuel rôle politique, notamment pendant la période romaine. Il est clair que ces textes attestent incontestablement la place prépondérante de Tanger par rapport aux autres villes du Maroc. Ils confirment par conséquent l'hypothèse que Tanger fut la capitale de la province Tingitane formulée par quelques chercheurs et appuyée par un article récent de J. Gascou <sup>38</sup>. Plus important

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Pline l'ancien, VIII, 15.

<sup>35</sup> Inutile de revenir ici sur le débat relatif au statut de Tanger et de Volubilis pendant la période romaine. Il n'est pas dans notre intention non plus de revenir sur l'histoire politique de Tanger sous l'Empire. Nous renvoyons à l'article de GASCOU (J.), Note sur l'évolution du statut juridique de Tanger entre 38 av. J.-C. et le règne de Claude, dans *Ant. Afr.*, t. 8, 1974, p. 67-71.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Il faut remarquer que la tradition d'al-Bakrî n'est pas datée chronologiquement. On ne peut juger qu'elle renvoie à telle ou telle période de l'époque préislamique. Il est possible en fait, qu'elle ait été inventée après le VII<sup>e</sup> siècle ou même plus tard pour évoquer la période qui a précédé la conquête arabe. Tanger aurait pu avoir à un certain moment un pouvoir politique ; mais, de toute façon, au moment où les Musulmans pénétrèrent au Maroc, c'est Ceuta qui semble, d'après les textes, avoir joué le rôle de chef-lieu de la presqu'île tangéroise. Cependant, il est vraisemblable que cette ville n'a fait que remplacer Tanger, qui aurait été abandonnée tardivement.

<sup>37</sup> Cf infra, p. 298.

<sup>38</sup> GASCOU (J.), Note sur l'évolution du statut juridique de Tanger, art. cit.. Malgré les témoignages archéologiques qui attestent l'importance de la région et de son chef-lieu à toutes les périodes (PONSICH (M.), Recherches archéologiques à Tanger), aucun témoignage matériel ne permet de dire que Tanger a été la résidence royale des princes berbères. J. Carcopino croit même qu'elle était en fait un centre « non de résidence, mais de dissidence royale » (Le Maroc antique, p. 176). En revanche, M. Ponsich se demande pourquoi les rois maurétaniens n'auraient pas choisi la ville comme capitale. « Il serait surprenant, écrit-il, que Juba II, fidèle allié de Rome, n'ait pas voulu résider dans la première ville de la Maurétanie ayant droit de cité romaine, ayant donné son

encore le rôle que cette ville a joué au Bas-Empire et pendant la période byzantine, rôle sur lequel on ne connaît pas grand'chose.

Mais là encore, la contribution des textes arabes du Moyen-Âge peut être utile, bien que les renseignements qu'ils fournissent sur l'histoire de cette période soient très peu nombreux et très vagues. Ils se limitent pratiquement à l'état du pays au moment de l'arrivée de l'armée musulmane. Sur ce sujet, les auteurs arabes rapportent presque tous la même tradition :

« Lors de l'arrivée des conquérants musulmans, la région qui s'étendait entre Tripoli et Tanger était sous l'autorité du roi Djardjir (Grégoire), roi des Francs, dont la capitale fut Sbaitala » <sup>39</sup>.

Il n'est pas nécessaire de rappeler les grandes lignes de l'histoire de l'Afrique du Nord sous les Byzantins 40; nous nous contentons de remarquer que les Musulmans qui conquirent l'Afrique au moment où l'empire byzantin était en pleine crise, confondaient les régions qui se trouvaient sous le pouvoir effectif des Byzantins avec celles qui ne l'étaient pas. Pour eux, le patrice Grégoire est l'unique maître de l'Afrique du Nord. Avec la poussée vers l'ouest de l'armée musulmane, les auteurs arabes ont découvert un autre gouverneur à Ceuta, le comte Julien.

Pour ce qui est de la situation politique du Maghreb, les sources arabes ne fournissent que peu d'informations. Tout ce que l'on peut tirer des récits de la conquête c'est qu'en Afrique du Nord, et en dehors des régions qui sont restées sous le contrôle des tribus berbères, il y avait deux centres politiques, l'un à Sbaïtla, l'autre à Ceuta. L'importance des textes arabes réside dans le fait qu'ils fournissent quelques éclaircissements sur l'état politique dans la partie occidentale de l'Afrique du Nord, c'est-à-dire l'ex-province de la Maurétanie Tingitane. Nous savons ainsi que lors de l'arrivée des Arabes dans la région, le comte Julien était maître de Ceuta. Les textes ne sont pourtant pas unanimes sur la délimitation du territoire gouverné par ce personnage. Al-Balâdhûrî rapporte d'après al-Wâkidî, qu'il fut gouverneur du détroit 41. Ibn cAbd al-Hakam et Ibn al-Athîr précisent que Julien était maître de Ceuta et d'al-Khadrâ 42 qui est l'actuelle Algésiras 43. Ibn cIdhârî, qui puisait dans une tradition andalouse, lui attribue le territoire s'étendant entre Tanger et Ceuta 44. En revanche, Ibn cAbd

qualificatif au pays, proche de la Maurétanie Césarienne grâce à son port » (Idid., p. 400). L'étude de J. Gascou démontre que l'hypothèse de Tanger capitale de la province est très vraisemblable.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> IBN <sup>c</sup>ABD AL-HAKAM, p.43 : *La capitale de l'empire de l'Ifrîg*iva était alors une ville nommée Qart'âjanna (Carthage); et ce pays était gouverné par un roi connu sous le nom de Jurjîr (Grégoire). C'est Hiraql (Héraclius) qui l'avait investi du pouvoir. Mais Juriîr se déclara indépendant, et fit frapper des dînârs à sa propre effigie. Il régnait sur les territoires de Tripoli *à Tanger* ; AL-BALÂ<u>DH</u>ÛRÎ, *Kitâb futâ<u>h</u> al-buldân*, éd. <u>S</u>alâh al-Dîn al-Mun<u>dj</u>id, Le Caire, Maktabat al-Na<u>hd</u>a al-Mi<u>s</u>riyya, 1956, 572 : Il y avait (en Ifrîkiyya) un patrice dont le pouvoir s'étendait de Tripoli jusqu'à Tanger ; IBN 'IDHÂRÎ, I, p. 9 : Le maître de l'Ifrîkiyya est un patrice qui s'appelle <u>Di</u>ardjîr (Grégoire). Son autorité s'étendait de Tripoli jusqu'à Tanger; IBN <u>KH</u>ALDÛN, Kitâb al-'Ibar wa dîwân al-mubiada' wa-l-khabar fi ayyâm al-'Arab wa-l-'Adjam wa-l-Barbar wa man 'âsarahum min dhawî al-sultân al-akbar, éd. Beyrouth, Dâr al-Kitâb al-Lubnânî, 1981, XI, p. 215 (trad. part. de De SLANE (M. G.), Histoire des Berbères, Paris, P. Geuthner, 1925-1956, I, p. 209): Djoreidjir était alors roi des Francs établis en ce pays. Son autorité s'étendait depuis Tripoli jusqu'à Tanger, et la ville de Sbaitla formait la capitale de son empire; IBN AL-ATHÎR, Al-kâmil fi al-târîkh, éd. TORNGERG (C. J.), Chronicon quod perfectissimum inscribitur, Lugduni Batavorum, 1851-1870, réédition de Dâr Sâdir, Beyrouth, 1965, III, p. 89 : « Leur roi était connu sous le nom de Djardjîr (Grégoire). Son autorité s'étendait de Tripoli jusqu'à Tanger. C'est Hirakkl (Héraclius), roi des Rûm (Byzantins) qui l'avait nommé gouverneur de l'Ifrîkiyya...; AL-NUWAYRÎ, Nihâyat al-arab fî funûn al-adab, éd. H. Nassâr, t. 24, Le Caire, 1983, p. 11 (traduction DE SLANE (M. G.), dans l'appendice du vol. I de l'Histoire des Berbères d'IBN KHALDÛN, cité ci-dessus, p. 317): Leur prince se nommait Djerdjîr et son autorité s'étendait depuis Tripoli jusqu'à Tanger. Il gouvernait au nom de Heracl (Heraclius).

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Cf DIEHL (Ch.), L'Afrique byzantine, Paris, 1896.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> AL-BALA<u>DH</u>ÛRÎ, 584.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> IBN <sup>c</sup>ABD AL-HAKAM, 89-90; Ibn al-Athîr, IV, p. 561.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> À moins qu'il ne s'agisse de Tanger même qui est identifiée avec al-<u>Kh</u>adrâ chez IBN AL-<u>K</u>ÛTIYYA, *Târîkh iftitâh al-Andalus*, éd. I. al-Abyârî, Beyrouth, 1982 (al-Maktaba al-Andalusiyya 2), p. 40.

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> IBN <sup>c</sup>IDHÂRÎ, I, p. 26.

al-Halîm rapporte qu'au moment de l'arrivée de cUkba au Maghreb extrême, Julien était maître de Tanger 45. Tandis que l'auteur de Akhbâr madimû ca attribué à Yulyân le gouvernement de Ceuta tout en précisant qu'elle fut le chef-lieu des villes de la côte 46, ce qui contredit son rapport à propos de Tanger où il la considère comme la capitale du pays des Berbères 47. La même tradition se retrouve chez al-Makarrî 48. Dans le kitâb al-Iktifâ' fî akhbâr al-khulfâ' d'Ibn al-Kardabbûs, on relève la phrase suivante : « l'Andalousie et le Maghreb extrême appartenaient aux Romains et aux Berbères. Tout le littoral était ainsi en possession des Rûm, tandis que l'intérieur des terres appartenait aux Berbères...Tanger était gouvernée par un Roumi nommé Yulyân » <sup>49</sup>. Selon Ibn Khaldûn, celui-ci aurait été le prince de Ghumâra 50. Par constraste, Ibn al-Kûţiyya (vers 367 H.-977 J.C.) présente Yulyân non pas comme gouverneur de Ceuta ou de Tanger, mais comme un simple homme d'affaires ayant l'habitude de fréquenter les deux rives du détroit. Il voyageait dans le pays des Berbères, d'où il ramenait des chevaux et des faucons pour le roi Ludhrîk (Rodrigue) 51. Le rapport d'Ibn al-Kûţiyya, qui écrivait à partir d'une source inconnue, doit être considéré avec méfiance. Car aucune des sources antérieures ou postérieures relatives à la conquête ne l'approuve. Toutefois, la source utilisée par cet auteur contenait certainement quelques renseignements originaux à propos de Tanger, mais qui ne sont pas conservés dans les manuscrits connus actuellement du livre d'Ibn al-Kûtiyya 52. Une information est à retenir : l'auteur précise qu'à l'époque de la première expédition arabe, la population de Tanger était chrétienne 53. Cette information ne se retrouve chez aucun des auteurs de la conquête à notre connaissance.

Que faut-il retenir de tous ces rapports?

Remarquons d'abord que le passage d'Ibn al-Kardabbûs est intéressant. Il renvoie bien évidemment à une occupation du littoral septentrional du Maghreb extrême par les *Rûm* (Byzantins). Cela prouve que l'occupation romaine dans cette région avait continué après le retrait de la fin III<sup>e</sup> s. de l'intérieur de la Tingitane, jusqu'à l'arrivée des Arabes vers le milieu du VII<sup>e</sup> siècle <sup>54</sup>. Toutefois, l'étendue du territoire contrôlé par les Byzantins dans le Maroc septentrional reste sans délimitation précise. L'expression « tout le littoral » ne doit en aucun cas signifier l'ensemble des côtes atlantiques et méditerranéennes du Maghreb extrême. Ni nos connaissances actuelles sur cette période, ni les autres textes arabes relatant les événements de la même période ne le prouvent. Ainsi, le passage dont il est question désigne uniquement la côte sud du détroit de Gibraltar. Cette situation est confirmée par la tradition qui attribue à Julien le fait d'avoir fourni à <sup>c</sup>Ukba des renseignements sur le reste des régions du Maghreb extrême <sup>55</sup>. Dans sa réponse, Yulyân distinguait deux régions en Afrique du Nord : celle qui

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> LEVI-PROVENCAL (E.), Un nouveau récit de la conquête de l'Afrique du Nord, dans *Arabica*, I, 1954, p. 38.

<sup>46</sup> Akhbûr madjmû'a fî fathi-l-Andalus wa dhikri 'Umarâ'ihâ, d'un auteur anonyme, éd. I. al-Abyârî, Beyrouth, 1981 (al-Maktaba al-Andalusiyya 1), p. 15.

<sup>47</sup> Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> AL-MAKARRÎ, (986-1041 H/1577-1631), Naf<u>h</u> al-t<u>t</u>îb min <u>gh</u>u<u>s</u>n al-Andalus al-rat<u>î</u>b, éd. I. <sup>c</sup>Abbâs, I, Beyrouth, Dâr Sâdir, 1968, p. 250.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> AL-<sup>c</sup>ABBÂDÎ (A. M.), *Târîkh al-Andalus d'Ibn al-Kardabbûs (2<sup>e</sup> moitié du VI<sup>e</sup> siècle de l'Hégire)*, I. E. I. M., 1971, p. 42.

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> IBN KHALDÛN, Al-Clhar, XI, p. 217 (Histoire des Berbères, I, p. 212).

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> IBN AL-KÛTIYYA, Târîkh iftitâh al-Andalus, pp. 33-4

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Cf *Ibid*, p. 33-4.

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> *Ibid*, p. 34.

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Procope (trad. ang. VII, 47, 14-16) rapporte que les Byzantins s'étaient réinstallés à Ceuta après l'occupation vandale. Il semble, d'après son témoignage, que Justinien édifia des fortifications pour la mieux défendre (cf DIEHL (Ch.), *l'Afrique byzantine*, p. 171).

<sup>55</sup> La tradition raconte que "Ukba se dirigea d'abord à Tanger où il trouva le comte Julien. Ce dernier lui offrit des présents et des renseignements sur les régions intérieures du Maroc et peut-être aussi sur l'Espagne (cf IBN AL-RAKÎK, p. 14; IBN "IDHÂRÎ, I, p. 26; IBN "ABD AL-HALÎM, 9 p. 38; AL-MÂLIKÎ, p. 38 (138) où l'auteur ne précise pas si "Ukba a fait la paix avec Julien; IBN AL-ATHÎR, V, p. 106; AL-NUWAYRÎ, pp. 27-28 (332-333); AL-DABBÂGH (Abû Zayd), Ma'âlim al-Imân fî ma' rifat ahl al-Kîrawân, éd. I. Shabbûh, le Caire, 1968, I, p. 50).

est sous l'autorité des Byzantins, à l'est, c'est-à-dire là d'où venait le chef des armées arabes ; et celle qui, au sud du territoire de Julien, est habitée et contrôlée par des tribus berbères <sup>56</sup>.

Cependant, la question du territoire gouverné par Julien et celle de sa capitale ne sont pas résolues. Les auteurs ne sont pas d'accord sur la délimitation de la juridiction de cette « poche » byzantine dans le nord du Maghreb extrême. Nous avons vu que certains auteurs disent que Yulyân était gouverneur de Ceuta, d'autres lui attribuent la ville de Tanger; d'autres encore ont tendance à le considérer comme maître du détroit. Pourtant, ces mêmes auteurs rapportent que les armées de cUkba et de Mûsâ b. Nusayr sont passées d'abord à Tanger avant qu'elles ne poursuivent leur marche vers le sud. Nous savons aussi que Mûsâ b. Nusayr avait laissé après son passage au Maghreb extrême un gouverneur, Târik b. Ziyvâd, qui s'installa avec une garnison à Tanger. Nous pouvons ajouter à cela l'information rapportée par certains auteurs à propos de l'échec des tentatives de Mûsâ pour prendre d'assaut Ceuta en raison de l'efficacité de la défense organisée par Yulyân. Tous ces indices donnent à croire qu'à partir d'un certain moment, peut-être dès la période des premières expéditions arabes, Tanger ne faisait plus partie des possessions de Yulyân et que celui-ci aurait dû se contenter d'être le maître de Ceuta et de sa région proche. Mais Ceuta était-elle la capitale de Julien au Maroc du Nord ? Peut-être a-t-elle représenté le centre politique de la zone byzantine dans le Maghreb extrême. Mais la juridiction de Ceuta ne semble pas être étendue à Tanger. La prise de celle-ci par les Musulmans signifie qu'elle était restée en dehors de cette zone byzantine. La seule question qui se pose à ce moment est pourquoi ce changement de capitale de Tanger à Ceuta à l'époque byzantine? <sup>57</sup> Nos sources ne permettent malheureusement pas de répondre.

Il faut retenir donc que pendant la période qui sépare la fin du troisième siècle, date du retrait militaire et politique romain de l'intérieur de la Tingitane, du VII° siècle, date de l'arrivée des Arabes dans la région, les territoires qui se trouvent au nord du Loukkos sont restés sous le contrôle de Rome d'abord, et des Byzantins ensuite. Il semble qu'entre-temps, ce contrôle est devenu beaucoup plus restreint et se limitait à quelques villes côtières dont Tanger et Ceuta 58. Tanger aurait été la capitale de la province romaine réduite vers la fin du III° s. à la presqu'île tangéroise et des possessions byzantines. Nous remarquons une sorte de contradiction chez certains auteurs arabes qui considèrent à la fois Tanger et Ceuta comme capitales de la partie occidentale du Maghreb. Il s'agit en fait d'une confusion chronologique, qu'ils n'ont pas clairement exposée. Il faut comprendre ainsi que Tanger était la capitale du pays, c'est-à-dire l'ex-Maurétanie Tingitane, tandis que Ceuta fut, au moment de l'arrivée des Arabes, et probablement depuis la période justinienne 59, la « capitale » des possessions byzantines.

## D. Tanger : le site antique et le site médiéval

Nous avons dit que le premier géographe qui parle de Tanger en tant que ville est Ibn <u>Hawkal</u>. L'auteur fournit des éléments de premier ordre relatifs à l'histoire du site de la ville antique. D'abord, on sait que celle-ci était encore visible au IX<sup>e</sup> siècle. On voyait encore ses constructions en pierre au bord de la mer. Il est très probable qu'une partie de ces « constructions » était celle de l'enceinte de la ville antique, même si Ibn

<sup>56</sup> Tu as laissé les Rûm (Romains) derrière toi. Au devant, il n'y a que les Berbères et leurs cavaliers. – Je sais, dit 'Ukba, mais où sont-ils?. – Dans le Sûs citérieur (Sûs al-Adna), répondit le comte. Ils n'ont pas de religion et ils ont refusé le Christianisme. Ils se nourrissent de la chair d'animaux morts et boivent leur sang, tout comme des bêtes. Ils ne croient pas en Dieu (ibid)

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Une autre hypothèse est envisageable : il est possible que Ceuta était le siège d'un commandement militaire chargé de contrôler le détroit. Tanger est restée jusqu'à cette époque la ville la plus peuplée et la plus connue, peut-être même avec une influence politique remarquable, dans la presqu'île tangéroise.

<sup>58</sup> Les fouilles archéologiques de Dchar Jedid semblent confirmer cette hypothèse. Aucun témoignage matériel ne prouve pour l'instant que le site fut occupé postérieurement au Ve siècle : cf AKERRAZ (A.) et autres, Fouilles de Dchar Jdid 1977-1980, dans B.A.M., t. 14, 1981-2, p. 169-225.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Procope, Bell. Vand., III, 1, 6; DIEHL (Ch.), L'Afrique byzantine, p. 267.

<u>Hawkal</u> ne décrit pas d'enceinte à Tanger. Dans un passage qui est resté pendant longtemps, malgré son importance, ignoré ou mal interprété <sup>60</sup>, l'auteur donne des précisions sur la topographie de la ville antique, ce qui aurait pu apporter, à notre avis, une réponse définitive au problème de son identification.

Ibn Hawkal 61 décrit la situation de la ville au moment de son passage en Afrique du Nord. Il rapporte que Tanger (l'antique Tingi) fut habitée des années après la conquête islamique avant que ses habitants n'édifient une nouvelle cité sur le flanc d'une montagne distante d'un mille de l'ancienne ville. Plus importante encore l'attribution de cette initiative aux Idrissides 62. D'abord, il faut souligner que les deux villes ne sont pas éloignées l'une de l'autre. La première se trouvait sur le bord de la mer, la seconde, sur une colline à une certaine distance de la côte. Cela signifie d'une part que le péril auquel la ville fut exposée était censé arriver de la mer, et d'autre part, qu'il faut chercher la ville médiévale non pas sur la côte, mais à l'intérieur. Si l'on examine à la lumière de ces données les deux sites qui sont proposés pour y placer l'antique Tingi (fig. 4), c'est-à-dire l'actuelle Kasbah et le quartier de <u>Tandia</u> al-Baliya (Tanger-le-Vieux), au fond de la baie de Tanger entre celle-ci et la pointe Malabata 63, nous identifions sans peine la Kasbah, avec Tingi, là où Ibn Hawkal apercevait au X<sup>e</sup> siècle des monuments et des constructions en pierres. La distance d'un mille qui sépare les deux sites selon l'auteur, correspond aux 2 km qui séparent la kasbah du quartier nommé Tandja al-Baliya qui, contrairement à ce que son nom peut laisser croire, est l'un des quartiers modernes de la ville actuelle. Il est donc logique de conclure que c'est à Tandia al-Baliya qu'il faut placer la ville médiévale créée au temps des Idrissides. La position de la ville correspond à celle décrite par Ibn Hawkal : elle est effectivement sur une petite éminence à une certaine distance de la mer.

P. Schmitt, qui défendait l'idée de la non-superposition des cités islamiques aux villes romaines, avait adopté l'hypothèse d'un abandon de la ville antique pour la nouvelle. Mais il faut noter que si le texte d'Ibn Hawkal laisse entendre qu'à son époque la ville antique n'était plus occupée, l'auteur ne parle pas d'un abandon complet de *Tingi*. On ne sait pas si la ville fut définitivement abandonnée, ou si une partie seulement de sa population l'avait quittée. Même si l'on admet qu'elle fut réellement abandonnée, il n'est pas impossible qu'une ville abandonnée soit repeuplée si les raisons qui ont imposé l'émigration des habitants n'existent plus. Dans tous les cas, le texte d'Ibn Hawkal confirme certainement l'identification de la ville antique avec l'actuel quartier de la Kasbah 64.

Deux siècles plus tard, al-Bakrî, qui écrivait ses *masâlik* à partir de ses lectures et de ses enquêtes orales, parle de Tanger comme d'une ville renfermant des monuments antiques et ne fait aucune allusion à la ville dont

<sup>60</sup> Il y a quelques années encore, SCHMITT (P.), Le Maroc d'après la « Géographie » de C. Ptolémée, Thèse de 3° cycle, Tours, Centre A. Piganiol, 1973 (roneot.)., p. 122 sq.), s'appuyait sur ce texte pour mettre en doute l'identification du site de Tingi avec l'actuelle ville ancienne (la Kasbah de Tanger); identification proposée par TISSOT (Ch.) depuis la fin du siècle dernier (Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane, Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Première Série, t. 9, Paris, 1878, p. 181). Pour lui, les textes arabes sont clairs : il y a eu un abandon de l'antique Tingi en faveur d'une ville arabe qui correspond à celle qui est considérée actuellement comme la ville ancienne. Nous croyons que le problème réside dans la façon dont on essaye d'interpréter le texte d'Ibn Hawkal et de le mettre en rapport avec les textes postérieurs notamment celui d'al-Bakrî.

<sup>61</sup> IBN <u>H</u>AW<u>K</u>AL, p. 79 (75).

<sup>62</sup> Le texte d'Ibn Hawkal n'est pas clair à ce propos. Il n'explique pas la raison de la crainte des Idrissides. Nous ne savons pas par conséquent les raisons de cette décision de création d'une nouvelle ville mieux défendue. Pourtant, nous savons que l'époque idrisside fut une période de conflits et de luttes qui mettaient aux prises les diverses dynasties régnantes dans le Maghreb.

<sup>63</sup> Quartier qui semble avoir été déjà dépeuplé au XV<sup>e</sup> s. (RICARD (R.), Le Maroc septentrional au XV<sup>e</sup> siècle dans les chroniques portugaises, *Études sur les Portugais au Maroc*, Coimbra, 1955, p. 53 et 64).

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Sur la situation et l'espace occupé par l'antique *Tingi*, voir le plan hypothétique de PONSICH (M.), *Recherches archéologiques à Tanger et dans sa région*, Paris, 1970, p. 228, planche LXXIII et fig. 59. Ce plan est dorénavant confirmé par le repérage des traces de l'enceinte antique dans les murailles médiévales. Les traces repérées semblent correspondre au périmètre de la ville telle qu'elle fut délimitée par M. Ponsich. Ces nouvelles données sont dues à une enquête menée par A. Akerraz, chargé de recherches à l'I.N.S.A.P. et conservateur du site de Chella. Les résultats de cette enquête qui ont fait l'objet d'une conférence préliminaire à l'I.N.S.A.P. (Rabat), ne sont pas encore publiés.

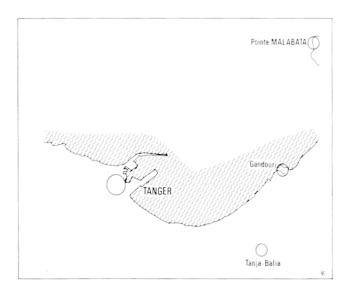


Fig. 4 — La baie de Tanger. Situation de Tanger et de Tandja-Balia (Tanger-le-Vieux), extrait de la carte 1/50,000 Tanger.

parle Ibn <u>Hawkal</u> 65. Pourtant le texte d'al-Bakrî comporte une contradiction. Ayant confondu Tanger avec Volubilis, l'auteur rapporte que la première enfermait plusieurs monuments anciens en citant quelques exemples 66. Dans le même paragraphe, il rapporte que la ville antique est ensablée et que des constructions modernes s'y superposent. L'origine de cette anomalie réside, à notre avis, soit dans les sources d'al-Bakrî qui ne dataient pas toutes de la même période, soit dans l'état des ruines au XI<sup>e</sup> siècle qui commençaient à disparaître en raison de l'ensablement, ou plus probablement encore en raison de l'expansion de la ville médiévale aux dépens des vestiges antiques.

Au XII<sup>e</sup> siècle al-Idrîsî fait allusion à l'ancienneté de la ville, mais il ne signale aucun monument <sup>67</sup>. Il ne faut pourtant pas conclure à la disparition totale des ruines antiques au XII<sup>e</sup> siècle. Datant du même siècle, et ayant été écrit par un auteur attentif, qui, tout en recopiant un ouvrage, modifie et rajoute toute information lui paraissant utile, le *Kitâb al-Istibsâr* parle des monuments de Tanger <sup>68</sup>. Les auteurs qui ont écrit postérieurement à cette date n'y font pas allusion. Même Jean-Léon l'Africain <sup>69</sup>, qui a l'habitude de décrire les monuments antiques des villes dont il traite, et bien qu'il reconnaisse l'origine romaine de la cité <sup>70</sup>, ne parle d'aucun vestige antique à Tanger. Cela laisse présumer, a priori, que ces ruines n'existaient plus au XV<sup>e</sup> siècle.

<sup>65</sup> AL-BAKRÎ, p. 108-9 (213 sq).

<sup>66</sup> Cf infra, p. 24 sq.

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> AL-IDRÎSÎ, Kitâb Nuzhat al-mu<u>sh</u>tâk fî i<u>kh</u>tirâk al-Afâ<u>k</u>, éd. HADJ SADOK (M.), Le Maghrib 6° siècle de l'hégire (12° siècle après J.-C.), Paris, 1983, 166.

<sup>68</sup> Kitâb al-istibsâr fî adjâ'ib al-amsâr, éd. S. Z. cAbd al-Hamîd, 2c éd. Casablanca, 1985, p. 138-139.

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Voir sur les sites antiques dans la Description de Jean-Léon l'Africain notre article dans l'*Africa Romana, Atti del IX Convegno di studio* (Nuoro, 13-15 dicembre, 1991) Sassari, 1992, p. 903-938.

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> Al-<u>H</u>asan al-Wazzân ou Jean-Léon l'Africain, *Descrittione dell'Africa*, traduction française EPAULARD (A.), *Description de l'Afrique*, Paris, Maisonneuve, 1956, I, p. 263.

# E. Monuments et ruines : l'état du site à travers trois récits médiévaux

# Tableau comparatif des passages d'Al-Bakrî, Kitâb al-Istibsâr et Ibn cIdhârî relatifs à Tanger

| Al-Bakrî   | Kitâb al-Istib <u>s</u> âr  | Ibn <sup>c</sup> I <u>dh</u> ârî  |
|--|---|---|
| 1. La ville de Tanger est connue en<br>langue berbère sous le nom de Walîlâ  |   |   |
| 2. Elle fut conquise par <sup>c</sup> Ukba b. Nâfi <sup>c</sup> qui<br>tua ses hommes et emmena toute sa<br>population en captivité            |   |   |
| 3. Située sur le bord de la mer nommée<br>al-Zukâk (le Détroit), cette ville, soigneu-<br>sement construite, est entourée d'une<br>enceinte    |   |   |
| 4. Seuls les petits navires peuvent y<br>débarquer à cause des vents de l'est qui<br>sont dangereux  |   |   |
| 5. C'est la ville ancienne signalée dans les livres d'histoire sous le nom de <u>T</u> andja' al-Baydâ' (Tanger la blanche)                    | 12. C'est la ville signalée dans les livres<br>d'histoire sous le nom de <u>T</u> an <u>dj</u> a<br>al-Bay <u>d</u> â' (Tanger la blanche)  | 1. C'est l'ancienne <u>T</u> an <u>dj</u> a (Tanger) signalée dans les livres d'histoire.                       |
|  | 1. C'est une ville grande et antique  | 6. (C'est une ville) très antique. Il n'y a<br>pas dans le Maghreb une ville qui soit<br>plus ancienne qu'elle. |
| 6. Elle renferme beaucoup de monuments<br>antiques, des palais, des voûtes, des cryp-<br>tes, des thermes et un aqueduc qui amène<br>de l'eau. | 2. Elle renferme beaucoup de monuments antiques, des palais, des voûtes ainsi que d'autresIl y avait aussi un aqueduc qui amenait de l'eau. 3. A l'extérieur de la ville est une source d'eau potable nommée Barkâl | 2. On y trouve beaucoup de monuments antiques   |
| 7. Beaucoup de marbre et de pierres taillées   | 4. Il y avait du marbre et de grosses pierres taillées.   |   |
|  | 5. C'est de Tanger que partait le pont qui,<br>franchissant le Détroit, rejoignait jadis la<br>côte de l'Espagne  |   |
|  | 14. Si l'on creuse dans les ruines de<br>Tanger, on y trouve diverses espèces de<br>bijoux. Chose qui prouve qu'elle fut la<br>capitale de quelques nations anciennes   |   |
| 9. Elle représente l'extrême limite de l'Ifrîkiyya du côté occidental.   | 10. On a dit que Tanger représente<br>l'extrême limite de l'Ifrîkiyya du côté du<br>couchant.   |   |

| Al-Bakrî  | Kitâb al-Istib <u>s</u> âr  | Ibn <sup>c</sup> I <u>dh</u> ârî   |
|---|---|--|
| 10. On a dit que la juridiction de Tanger s'étend sur un territoire dont la longueur et la largeur étaient également d'un mois de marche, et qu'elle fut la capitale des rois du Maghrib. | 13. On a dit que la juridiction de Tanger s'étendait sur un territoire dont la longueur et la largeur étaient également d'un mois de marche, et qu'elle fut la capitale des rois du Maghrib, romains et autres, à cause du pont; et pour ne pas permettre une irruption soudaine de l'ennemi à l'une ou à l'autre des deux extrémités | 3. On a dit que la juridiction de Tanger s'étend sur un territoire dont la longueur et la largeur étaient également d'un mois de marche, et qu'elle fut la capitale des rois du Maghrib. |
| 11. et que un de leurs rois possédait dans son armée trente éléphants   |   | 4. et qu'un de ses rois avait une armée<br>composée, une fois rassemblée, de<br>quatre-vingt mille (soldats)   |
| 12. La distance qui sépare Cairouan de<br>Tanger est de mille milles  | 11. La distance qui sépare Cairouan de<br>Tanger est de mille milles  | 5. La distance qui sépare Cairouan de<br>Tanger est de deux mille milles   |
| 13. L'ancienne ville de Tanger est enva-<br>hie par le sable. Elle est recouverte de<br>nos jours par les constructions modernes  |   | 7. Mais le sable l'a envahie. Elle est recouverte de nos jours par les constructions modernes  |

Dans ce tableau nous avons relevé les passages relatifs à la description de Tanger chez al-Bakrî, l'auteur anonyme et Ibn cIdhârî. Nous avons remarqué que les deux derniers auteurs avaient pour source les masâlik d'al-Bakrî. Malgré la ressemblance frappante entre le texte de ce dernier et celui de l'auteur du kitâb al-*Istibsâr*, la différence est grande. Car même si l'on admet que ce dernier recopiait les informations d'al-Bakrî, il est clair qu'il n'a pas reproduit fidèlement le texte du premier, mais l'a mis à jour en y intégrant ses connaissances nouvelles par rapport à celle d'al-Bakrî. A l'examen des phrases classées dans le tableau ci-dessus, nous pouvons nous rendre compte de ce fait. Dans la phrase n° 2, on constate que l'anonyme n'a pas terminé toute la description telle qu'elle figure chez al-Bakrî. Il a donc supprimé des monuments de Tanger les cryptes et les thermes, et ne cite que « des palais, des voûtes et d'autres [monuments]... ». On peut penser qu'il s'agit d'un résumé de la part de l'auteur anonyme, d'où l'expression وغيرها (ainsi que d'autres...). Pourtant nous voyons mal comment un auteur qui tente de raccourcir la phrase, coupe brusquement l'enchaînement de la « phrase originelle », pour passer sous silence deux autres « monuments » : les « cryptes » et les thermes. L'auteur aurait pu dire simplement « la ville enferme de nombreux monuments antiques », sans donner de détails supplémentaires; c'est d'ailleurs le style communément utilisé par les auteurs. A notre avis, il y a une autre raison à cette anomalie : l'auteur qui écrivait au XII<sup>e</sup> siècle, et donc un peu plus d'un siècle postérieurement à al-Bakrî, ne connaissait pas, ou plus, de thermes et de « cryptes » à Tanger. Cela signifie par conséquent qu'il veillait, au fur et à mesure de sa rédaction, à corriger ou à modifier les textes qu'il utilisait suivant les informations dont il disposait par d'autres sources orales datant de son époque. Nous remarquons ainsi qu'à deux reprises successives, l'auteur du Kitâb al-Istibsâr transforme le temps présent des phrases n° 2 et 4 en un passé, par l'adjonction au début de chaque phrase du verbe « être » au passé ( كُنْ ). Ainsi l'aqueduc, le marbre et les pierres taillées qui existaient au temps d'al-Bakrî, n'étaient plus visibles, semble-t-il, au XII<sup>e</sup> siècle. C'est ce qui explique le jeu grammatical dans lequel l'auteur du Kitâb al-Istibsâr nous engage. La phrase n° 11 est beaucoup plus significative car elle ne figure même pas dans ce dernier. Ce n'est certainement pas par hasard que cette phrase fut rejetée du texte original par l'auteur anonyme. Une conclusion reste évidente : les vestiges de l'ancienne ville de Tanger existaient toujours au XII<sup>e</sup> siècle, peut-être représentaient-ils les dernières traces de *Tingi* subsistant à l'époque.

Mais, une question beaucoup plus délicate se pose : qu'est-ce qui nous confirme que le *kitâb al-Istibsâr* ait repris le texte d'al-Bakrî en l'adaptant aux « nouvelles » réalités du terrain ? N'est-il pas possible en fait que les deux auteurs aient utilisé une source commune ? Pour répondre à cette question il faut étendre la comparaison à l'ensemble des deux passages relatifs à Tanger, et, en même temps faire appel à un autre passage d'Ibn 'Idhârî où l'auteur traite de la ville à partir d'un texte attribué directement à al-Bakrî 71.

Si l'on examine la première colonne, c'est-à-dire le passage d'al-Bakrî, on repère une erreur dans le texte. Al-Bakrî a certainement confondu la ville de Tanger et la ville de Walîla (Volubilis). Car nous avons la certitude qu'au haut Moyen-Âge, les deux villes furent bien connues en tant que villes distinctes l'une de l'autre. Comment expliquer cette anomalie dans le passage d'al-Bakrî?

Remarquons tout d'abord qu'aucun des textes de la conquête que nous possédons aujourd'hui ne nous apprend que Tanger fut prise d'assaut par cUkba et que celui-ci tua ses habitants. Ibn cAbd al-Halîm est, à notre connaissance, le seul parmi les auteurs de la conquête qui rapporte à propos de Tanger la tradition suivante : « cUkba arrive à Tanger, ville à la tête de laquelle il trouve Julien (Yuliân). Celui-ci fit la paix avec lui » 72. L'historiographie du XIX siècle rapporte les mêmes informations 73. On est donc amené à penser que la ville de Tanger n'a pas été prise de force ( , mais à la suite d'un compromis, chose qui pousse à conclure encore plus à l'inexactitude de la leçon d'al-Bakrî. Cependant, il ne faut pas reprocher à al-Bakrî le fait d'avoir voulu mal informer ses lecteurs ; car il est vraisemblable qu'il fut victime de sa (ou de ses) source.

Al-Bakrî ne se rendra compte de cette confusion que lorsqu'il sera obligé dans un autre passage de citer la ville de Walîlî, la vraie Volubilis; et encore plus, lorsqu'il fera appel au texte d'al-Warrâk pour déterminer la position de la ville. C'est en parlant de l'arrivée d'Idrîs b. Idrîs qu'al-Bakrî écrit 74 :« Lorsque Idrîs entra au Maghreb, il s'installa à Walîlnî. Walîlnî est le nom de Tanger en langue berbère. Muḥammad a rapporté que Walîlî est située à une journée de Fâs... celle-ci n'est pas Tanger. Ville gigantesque et antique, elle est située à l'ouest de Fâs ». Ce texte est intéressant, puisque l'auteur confronte ce qu'il connaissait sur Volubilis (nom berbère de Tanger) avec le rapport d'al-Warrâk (ville distante d'une journée de Fès). Nous proposons l'explication suivante pour la phrase d'al-Bakrî : il faut admettre que l'auteur a recopié la phrase d'une source qui reste inconnue, et qui fut peut-être une chronique de la conquête de l'Afrique du Nord. Mais la phrase n'est pas très claire, car elle peut comporter deux sens dépendant l'un et l'autre du concept géographique de « Tanger ». L'origine de la confusion réside, selon nous, dans ce nom même. Car il est probable qu'il ne s'agit pas de la ville de Tanger mais de la province de Tanger. Nous avons démontré suffisamment, nous semble-t-il, les deux utilisations respectives du toponyme, pour désigner la ville et l'ancien territoire de la Tingitane. Il semble en fait que le toponyme Tandja dans le passage en question désigne non pas la ville de Tanger, mais la province de Tanger. On peut, pour mieux comprendre la phrase, la découper ainsi :

« La ville /de [la province de] Tanger/ est connue en langue berbère sous le nom de Walîlî... »

Autrement dit, la « ville » a le sens de chef-lieu. Nous avons un exemple de ce style dans le passage d'al-Istakhrî qui dit à propos de la province de Tanger « c'est une grande province,....sa grande ville qui constitue son chef-lieu s'appelle Fâs » 75.

<sup>71</sup> Cf tableau.

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> IBN <sup>c</sup>ABD AL-<u>H</u>ALÎM, I, p. 38.

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> Cf par exemple AL-NÂSHIRÎ, al-Istiksâ, t. I, trad. GRAULLES (A.), dans Arch. Mar., vol. XXX, 1923, p. 180, qui reprend un texte du kitâb al-Djumân: Selon l'auteur du Joummân, Oqba conquit le Maroc et vint camper devant Tanger, qu'il assiégea. Le roi de cette ville, un chrétien du nom de Julien le Ghomari, vint à composition et se plaça sous son autorité après avoir versé de fortes sommes.

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> AL-BAKRÎ, p. 118 (231).

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> AL-I<u>STAKH</u>RÎ, p. 39 (93). Cette interprétation du passage d'al-Bakrî peut paraître en contradiction avec ce que nous avons tenté de démontrer au sujet du statut juridique de l'antique Tingi. En fait, il s'agit d'une pure illusion car l'information d'al-I<u>stakh</u>rî et d'al-Bakrî s'applique à Walîla et non pas à Volubilis. Autrement dit, il est question dans ces deux passages de la ville idrisside qui est devenue après l'installation de la dynastie idrisside la capitale du Maghrib al-Aksâ.

L'auteur du Kitâb al-Istibsâr et Ibn 'Idhârî connaissaient tous les deux les masâlik d'al-Bakrî. En ce qui concerne Ibn 'Idhârî, nous savons qu'il s'inspirait voire recopiait le texte d'al-Bakrî, puisqu'il le dit lui-même à la fin du paragraphe. Mais aucun des deux auteurs ne reprend la phrase d'al-Bakrî. Ce n'est pas par hasard que les deux auteurs l'ont exclue, mais c'est parce qu'ils ont repéré l'erreur.

Si l'on regarde le reste du passage chez al-Bakrî, on peut distinguer quatre thèmes qui pouvaient être le résultat d'une combinaison de quatre sources :

- La situation géographique de la ville
- Les vestiges archéologiques
- Les traditions relatives à l'histoire de l'ancienne Tanger
- L'état du site au XI<sup>e</sup> siècle

Certains de ces thèmes ont été repris par les deux auteurs postérieurs. Mais il semble que l'auteur du *kitâb al-Istibsâr*, disposait en plus de *masâlik* d'al-Bakrî, d'autres sources qu'il a utilisées (notamment pour la légende du pont qui reliait Tanger à l'Espagne). Tandis qu'Ibn 'Idhârî se limite au texte d'al-Bakrî et d'al-Warrâk puisqu'il mentionne les deux auteurs en attribuant à chacun le paragraphe qu'il tirait de son ouvrage. L'auteur tente de résumer le passage d'al-Bakrî. Pourtant, nous avons remarqué que des différences existent entre le passage de l'édition de De Slane et celui qui est attribué par Ibn 'Idhârî à al-Bakrî.

Examinons maintenant le contenu des descriptions de nos auteurs. Il est évident que, sur le plan archéologique, celle qui nous intéresse le plus ici est celle d'al-Bakrî qui fournit le plus d'informations. On peut classer ainsi les monuments mentionnés dans la description :

- 1. Des المحتود (=Kusûr). Dans l'arabe moderne ce terme signifie « palais ». Mais ce n'est certainement pas le sens qu'il prenait au Moyen-Age. Traditionnellement ce terme est traduit par « château » 76. Il ne semble pourtant pas que le mot désignait des habitations luxueuses. Il faut noter que le terme فعلم utilisé par l'auteur ainsi que par d'autres géographes arabes, ne s'applique pas à une habitation individuelle. Dans d'autres passages, le même terme est utilisé par al-Bakrî pour désigner des sites entiers, notamment des forteresses 77. Et, de fait, nous avons des exemples de villes médiévales qui sont nommées Kagr en raison de leur caractère défensif 78. Aujourd'hui encore, dans l'ensemble du Maghreb, et notamment dans les régions méridionales, le ksar est un bourg fortifié, où les membres d'un clan d'une tribu vivent en commun. Il résulte que les Kugûr (pl. de Kagr) dont il est question dans le passage d'al-Bakrî ne doivent pas être identifiés nécessairement à des habitations ou à des édifices publics dans l'antique Tingi, mais peut-être à des constructions en rapport avec l'enceinte de la ville, et vraisemblablement encore à des forteresses dans la région proche de celle-ci.
- 2. Des أفباء (voûtes) : signalons toutefois que le terme <u>kabw</u> (plur. <u>akbiyya ou akbâ')</u> peut prendre deux sens en arabe. Le premier est relatif à tout ce qui est souterrain (cave, cuvette, galerie souterraine...). Le second est celui de tout édifice à forme d'arc. Le verbe <u>kabâ/Yakbû</u> signifie : transformer un objet en forme d'arc. On peut appliquer le verbe à tout édifice érigé en forme de dôme. Al-Bakrî utilise le même terme en parlant des citernes de Carthage (al-M<sup>c</sup>alga) <sup>79</sup>. On peut donc supposer qu'il s'agit dans le cas de Tanger de citernes semblables à celles de Carthage ou de n'importe quel édifice à voûtes, probablement souterrain.
- 3. Des غيراًن De Slane traduit ce terme par « crypte ». Cette traduction n'est pas valable. En arabe غيراً (= $gh\hat{a}r$ ) s'applique plutôt à des grottes ou des cavernes. Il ne semble tout de même pas que des grottes aient existé à Tanger. On peut supposer qu'al-Bakrî, n'ayant su distinguer dans sa description les

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> Voir par exemple la traduction d'al-Bakrî de De Slane, p. 214.

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> Exemple des sites mentionnés par l'auteur dans la région de Ceuta, voir AL-BAKRÎ, p. 106 (209) et 105-6 (206).

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> Exemple Kasr Sanhâdja (Ksar Kebir), Kasr Masmûda (Ksar Seghir)...

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> AL-BAKRÎ, p. 43 (93).

éléments qui se trouvaient à Tanger même de ceux qui sont situés dans sa région, entendait par là les grottes attribuées à Hercule et qui se trouvent à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de la ville, à proximité du cap Spartel. Remarquons que l'auteur ne signale pas ces grottes, qui devaient certainement être connues au Moyen-Âge dans sa description de la route maritime qui reliait Tanger à Asîla 80. Toutefois, et si l'on admet que le terme ghîrân peut désigner aussi des constructions aménagées sous terre, nous nous demandons s'il ne faut pas mettre cet élément de la description d'al-Bakrî en rapport avec un « passage souterrain partant de la Kasbah, débouchant à plusieurs milles hors des portes et contenant de curieux vestiges de l'antiquité », signalé par un voyageur anglais du XIX° s. 81 et dont une partie aurait été dégagée plus tard par C.L. de Montalban 82.

- 4. Des حَمَامات (=thermes), qui sont évidemment les monuments les plus facilement reconnaissables par les gens du Moyen-Âge.
- 5. Un aqueduc qui, d'après l'auteur du *kitâb al-istibsâr* 83, fut grand. Un passage d'Ibn <u>Hawkal</u> 84 laisse entendre que cet aqueduc était toujours en fonction au début de la période arabe. La présence d'un aqueduc à Tanger ainsi que d'un système de canalisation est confirmée par une description de Tanger du XVII<sup>c</sup> s. 85.
- 6. Enfin, et pour finir sa description, al-Bakrî cite l'abondance du marbre, des pierres taillées et des ruines, ainsi que des tombes.

Cette description atteste l'importance des monuments de *Tingi* qui étaient encore visibles au XI<sup>c</sup> siècle. La disparition totale de tous ces vestiges ne s'explique que par l'installation des constructions médiévales et peut-être aussi par le réaménagement de certains édifices antiques. La date de la disparition de l'antique *Tingi* nous échappe complètement. Mais il est établi qu'une partie de ces ruines était toujours apparente au XII<sup>c</sup> siècle. Les auteurs qui ont écrit postérieurement à cette date n'y font pas allusion.

Toutefois, une description espagnole de Tanger, rédigée en 1674, par un catholique au service des Anglais, fournit des renseignements supplémentaires sur l'antique *Tingi*. Elle signale les ruines d'un amphithéâtre, qui se distinguent « entre le pied de la muraille de la ville et la mer, tout le long de la descente de la colline sur laquelle est bâtie Tanger. On reconnaît des gradins qui descendent très près de l'eau ou jusqu'à un reste de muraille portugaise. Ces gradins sont dégagés et très hauts, et si larges que deux séries de spectateurs peuvent y prendre place » 86. Pour expliquer la proximité de l'amphithéâtre de la mer, l'auteur avance deux hypothèses : la première est que l'eau a recouvert une partie de la baie de Tanger, ce qui peut être démontré, selon lui, par les pierres taillées trouvées à cet endroit. Plus vraisemblable encore la deuxième hypothèse qui explique cette proximité par le fait que le monument ait été conçu pour permettre de voir les fêtes et les jeux organisés dans la baie même, et qui correspondaient aux célèbres naumachies dont la ville pouvait jouir grâce à la rondeur de la baie. « Dans peu de ports, ajoute l'auteur, on aurait pu donner des fêtes navales comme dans cette baie » 87. Il s'agit évidemment d'une hypothèse.

G. Salmon <sup>88</sup> a cru reconnaître les vestiges de cet amphithéâtre sur une gravure anglaise du XVI<sup>e</sup> siècle <sup>89</sup>. M. Ponsich a contesté cette hypothèse en expliquant que la courbe formée par les remparts, qui a amené

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> AL-BAKRÎ, p. 113 (221-2).

BUFFA (John), Travels through the Empire of Morocco, London, 1805, p. 24; voir aussi MICHAUX-BELLAIRE, Tanger et sa zone, Paris, 1921, p. 34; BESNIER (M.), Découverte d'une nécropole romaine à Tanger, dans Revue du monde musulman, VI, 1908, p. 415; PONSICH (M.), Recherches..., p. 246.

<sup>&</sup>lt;sup>82</sup> PONSICH (M.), Recherches..., p. 246.

<sup>&</sup>lt;sup>83</sup> Kitâb al-Istibsâr fî adjâ'ib al-am<u>s</u>âr, éd. S. Z. 'Abd al-<u>H</u>amîd, 2<sup>e</sup> éd. Casablanca, 1985, p. 138.

<sup>84</sup> IBN HAWKAL, p. 79 (75).

<sup>&</sup>lt;sup>85</sup> LA VERONNE (Ch. de), *Tanger sous l'occupation anglaise d'après une description anonyme de 1674*, Paris, P. Geuthner, 1972, p. 136.

<sup>86</sup> Ibid, p. 48 et 134.

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> *Ibid*, p. 135.

<sup>88</sup> SALMON (G.), Archives Marocaines, II, 1904, p. 104-105.

G. Salmon à cette identification, devait être en fait un « mur de soutènement », et que « l'emplacement indiqué est beaucoup trop exigu et la dénivellation trop forte » 90. C'est à partir de l'examen de la gravure anglaise que les deux chercheurs exprimaient leurs opinions à propos de cet amphithéâtre ; la description de Tanger n'était pas encore publiée. Nous croyons que les données de cette description incitent à revoir l'hypothèse d'un amphithéâtre près de l'endroit où est construit l'actuel port de Tanger.

La même description attribue également aux Romains le tracé de deux voies qui se dirigent vers l'intérieur du Maroc et « qui ressemblent aux voies romaines d'Espagne » 91. Leur emplacement n'est pas précisé. Mais il semble que l'une d'elle partait de la porte nord (ou porte de Marshân) 92. La description signale les ruines d'un pont écroulé sur l'oued el-Yhud, à l'ouest de Tanger, duquel il restait deux ou trois arches et dont les pierres latérales étaient taillées en pointe de diamant. Toutefois, l'attribution aux Romains des vestiges d'un pont sur l'oued Yhud est à prendre avec beaucoup de prudence, car il peut s'agir des ruines d'un aqueduc 93.

Enfin, l'auteur de la description signale à l'emplacement de l'actuel quartier de Tanger-le-Vieux, les restes d'une « très grande » forteresse romaine qu'il propose d'identifier avec « le castrum Tingis des auteurs anciens ». Il voyait encore ses murailles hautes et construites « d'une pierre très consistante, dure et d'une telle solidité et ampleur que deux chars pouvaient aisément rouler dessus. Les portes sont également très grandes... on en voit encore deux d'entre elles, si près l'une de l'autre qu'il n'y a qu'un pylône de l'épaisseur d'un mur, au milieu, et toutes les deux donnent directement sur la mer... » 94. Ce rapport remet en cause le problème des origines de Tanger-le-Vieux. Il est très possible que ces ruines soient celles de la ville arabe édifiée par les Idrissides. Mais rien n'empêche en fait de supposer que cette ville idrisside a été aménagée dans une forteresse antique. Selon Ibn Hawkal la création d'une ville neuve par les Idrissides répondait au besoin de se protéger contre d'éventuelles attaques 95. D'autant plus que les souverains idrissides se sont installés dans plusieurs cités antiques du Maroc dont le meilleur exemple est celui de Volubilis. Mais il est difficile d'admettre cette hypothèse puisque le même auteur rapporte que la ville n'avait pas d'enceinte. Il serait curieux de voir une ville destinée à accomplir une fonction défensive tout en étant privée d'une muraille. Deux hypothèses peuvent expliquer cette anomalie :

- Il est possible que la réoccupation de la forteresse antique ait entraîné l'installation de la population au voisinage de la forteresse. Dans ce cas, la ville qui n'était pas entourée d'une muraille aurait été constituée essentiellement de ces nouvelles habitations.
- Plus vraisemblable encore, la seconde hypothèse qui consiste à voir dans le texte d'Ibn <u>Hawkal</u> une confusion entre les deux villes, dont la description de l'une se mêle avec l'autre. On est amené à croire que c'est *Tingi* qui ne possédait pas d'enceinte. Après tout, on ne comprend pas pour quelle raison les Idrissides chercheraient un site à caractère défensif, si Tanger avait une enceinte. L'absence d'une enceinte à Tanger peut facilement s'expliquer par sa destruction au moment de l'arrivée des premiers conquérants arabes.

Tanger-le-Vieux, ce quartier qui, malgré son nom, est l'un des plus modernes de l'actuelle Tanger, est-il un site antique ? Rien pour l'instant, et en dehors des indices que nous venons d'exposer, ne permet d'envisager une conclusion définitive. Pourtant la situation priviligiée du site sur une colline permettant le contrôle de la

<sup>&</sup>lt;sup>89</sup> BUDGETT-MAKIN, The moorish empire, p. 141.

<sup>90</sup> PONSICH (M.), Recherches..., p. 246. L'hypothèse de M. Ponsich semble avoir été avancée aussi dès le XVII<sup>e</sup> s. L'auteur anonyme de la description de Tanger a rejeté tout lien entre ces gradins et les fortifications de l'enceinte en expliquant que ces murs auraient aidé l'ennemi à grimper la pente (Tanger sous l'occupation anglaise, p. 136).

<sup>91</sup> *Ibid*, p. 142.

<sup>92</sup> Voir le plan de PONSICH (M.), Recherches..., p. 228.

<sup>93</sup> Cf Peretie (A.), Le Raïs el-Khadir Ghaïlan, dans Archives Marocaines, t. 18, Paris, 1911, p. 36, n. 1.

<sup>&</sup>lt;sup>94</sup> LA VERONNE (Ch. de), Tanger sous l'occupation anglaise, p. 133.

<sup>95</sup> Nous savons que la période idrisside fut un épisode de conflits et de luttes qui mettaient aux prises dans le Maroc médiéval des coalitions militaires rivales.

ville et surtout de la baie de Tanger, à l'entrée de l'oued Moghogha qui semble avoir été navigable pendant l'Antiquité, pousse à croire qu'il s'agit dans le cas de Tandja-l-Balia d'un site militaire de grande importance qui constituait avec le camp de Gandouri un élément du système de défense romain de la capitale de la Maurétanie Tingitane.

Quant au nom, Castrum Tingis, attribué au site de Tanger-le-Vieux, il s'agit certainement d'une erreur. L'auteur de la description a dû confondre Tingi ( ou Tingis) avec une autre localité appelée Castellum Tingitanum mentionnée par l'Itinéraire Antonin 96 et par Ammien Marcellin 97 et qu'on s'accorde généralement à identifier avec al-Asnam (le Chélif) en Algérie. Remarquons toutefois que le Géographe de Ravenne 98 cite une ville appelée Tingit dans la liste des cités de la Maurétanie Tingitane. S'agit-il d'une forteresse tangéroise ou d'une simple confusion des noms Tingi et Tingitanum? On ne peut se prononcer sur ce point.

#### Conclusion

Enfin, et pour conclure, disons que la recherche systématique des textes reste, pour le moment, le seul moyen qui permet d'avoir une image, vague certes, mais utile sur l'urbanisme de Tanger. L'archéologie tangéroise étant contrariée par la continuité de l'occupation moderne, seule l'interprétation des textes médiévaux et des descriptions européennes de la période moderne peut ouvrir de nouveaux horizons. Ici, au seuil de cette vaste mer des Ténèbres, à la limite du monde connu et du monde inconnu, cette fille de légendes qui a attiré par le prestige de sa situation tant de héros de l'Antiquité (Hercule, Antée, Shaddâd b. cAd, Alexandre...) reste l'un des rares et précieux témoignages sur la continuité des temps, des lieux, de l'homme et donc de l'histoire d'un Maghreb qu'on a longtemps considéré comme la victime d'une rupture profonde entre Rome et l'Islam.

<sup>&</sup>lt;sup>96</sup> Itinéraire Antonin, éd. CUNTZ (O.), Itineraria romana. I. Itineraria Antonini Augusti et Burdigalense, Leipzig, 1929, 37, 7, p. 5.

<sup>&</sup>lt;sup>97</sup> Ammien Marcellin, *Histoire*, trad. ang. par Rolfe (John C.), III, London-Cambrige, 1972, XXIX, 5, 25

<sup>&</sup>lt;sup>98</sup> Géographe de Ravenne, *Itineraria romana, Ravennatis Antonini Cosmographia et Guidonis geographica*, éd. SCHNETZ (J.), Leipzig, 1940, III, 9, p. 160.